

# COMPTE RENDU - CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GROSROUVRE

## SEANCE DU 8 JUIN 2017- DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le 8 juin, le Conseil Municipal de la Commune de GROSROUVRE, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Marc WINOCOUR, Maire.

**Etaient présents :** Mr Marc WINOCOUR, M.STOUDER Paul ; Mme BRION M. Thérèse ; Mr. BOURCIER Dany ; M. OLTEAN Victor ; M. LAMBERT Yves ; Madame MILLION Anne ; Mme. POUSSIGNOT Marina, M. SPORTES Alain, Anne COMBE ; Mme. LASSUS Mélanie, Monsieur PIBOULEAU J.Pierre

**Absent excusé :** Madame LALANDRE Jacqueline représentée par Monsieur Paul STOUDER ; Monsieur Alain CHABOCHE représenté par Monsieur Marc WINOCOUR, Madame Angèle LAINE représentée par Madame BRION

Secrétaire de séance : Anne MILLION

### Ordre du jour :

- - RETRAIT DE LA DELIBERATION D'APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- ADOPTION D'UN AGENDA ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'AP) ET POUR L'AUTORISATION A SIGNER ET PRESENTER LA DEMANDE D'AD'AP 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Lecture et approbation du compte-rendu du 9 mai 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

### ➤ QUESTION N° 1 - RETRAIT DE LA DELIBERATION D'APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vu le courrier de Monsieur le Préfet des Yvelines en date du 10 mai 2017 sollicitant le retrait de la délibération du 10 mars 2017 approuvant le PLU.

Considérant que les modifications apportées au règlement du PLU après l'enquête publique auraient dues faire l'objet d'une nouvelle procédure d'enquête publique,

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- De retirer la délibération en date du 23 juin 2016 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme
- De retirer la délibération en date du 10 mars 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme
- De reprendre le projet afin de le soumettre pour avis aux Personnes Publiques Associées, à la Communauté de communes, à la CDPENAF ainsi qu'aux communes limitrophes.
- D'entreprendre une nouvelle procédure d'enquête publique

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

### ➤ QUESTION N° 2 - ADOPTION D'UN AGENDA ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'AP) ET POUR L'AUTORISATION A SIGNER ET PRESENTER LA DEMANDE D'AD'AP 2017

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune ;

AUTORISE le Maire à signer et déposer la demande d'Ad'AP auprès du préfet

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une vague de détérioration et de délits ont lieu sur le village depuis 8 mois. Face à ces incivilités, la Mairie travaille étroitement avec la gendarmerie pour que les auteurs soient identifiés.

Par ailleurs une vague de cambriolage se produisent sur la commune. Le Maire appelle chacun à redoubler d'attention et sensibilisera les habitants par le bulletin et une réunion avec la gendarmerie pour adopter les bons réflexes. Il annonce qu'une réflexion pour la mise en œuvre de vidéo surveillance (surveillance aux entrées et sorties de la commune) est amorcée (coût/financement, efficacité). La décision de s'engager dans cette démarche fera l'objet d'un débat et d'un vote au Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Grosrouvre, le 11/05/2017



Le Maire,

M. WINOCOUR